

produire les impôts sur lesquels compte le gouvernement pour poursuivre ses activités.

Je fais cette observation parce que le gouvernement voit, d'une part, à ce que justice soit rendue et d'autre part à ce que chacun paie sa part d'impôt, ce qui n'est que justice; mais ce que je déteste d'autre part et ce contre quoi se révoltent bien des Canadiens, c'est la manière désinvolte dont le gouvernement est disposé à dépenser cet argent dûment gagné. Telle est la conclusion à laquelle bien des gens sont arrivés. Quand on considère les résultats d'un sondage révélant que 64 p. 100 des Canadiens trouvent que le Parlement est inutile, il n'est pas étonnant qu'ils en arrivent à cette conclusion.

Vous et moi, monsieur le Président, et le reste des députés qui ont eu l'occasion de siéger à des comités ou de participer à des débats, nous nous rendons compte que nos moyens d'intervention pour exiger des comptes sur les dépenses sont vraiment dérisoires. Nous devons dans bien des cas approuver d'office à la Chambre la dépense de milliards de dollars en quelques heures à peine. Quiconque a siégé à un comité sait bien que les députés ne disposent souvent que d'environ cinq minutes chacun pour poser leurs questions. Quelle que soit la diligence dont un député a pu faire preuve ou la qualité de la recherche qu'il a consacrée à un sujet, Votre Honneur estime-t-il honnêtement qu'il est possible d'interroger vraiment un témoin dans ce laps de temps? C'est ce qui se passe pour les dépenses gouvernementales.

• (1220)

Prenons le cas d'une société d'État comme le CN passant devant un comité parlementaire. Les dirigeants de la société assistent bien sûr à la séance au cours de laquelle nous sommes censés enquêter sur leurs activités et eux les justifier, le tout en quelques heures. Quelle absurdité!

Dans ce cas-ci, le gouvernement demande l'autorisation de remettre de l'argent à une autre société qu'il estime pouvoir contrôler. Après tout, ce sont des hauts fonctionnaires qui gèrent ces sociétés.

Pourtant, si on se souvient bien, les banques, qui devraient fournir une bonne portée des capitaux, se montrent maintenant bien souvent réticentes. En effet, pour nombre de prêts consentis à d'autres pays elles n'ont fait que subir des pertes. De nombreux Canadiens sont d'avis qu'il faut payer pour les risques qu'elles prennent. Mais qu'en est-il dans le cas des sociétés d'État? Il y a plus de 300 sociétés d'État au Canada, comment est-il possible que les députés, peu importe leur affiliation politique, arrivent à examiner leur situation? Je rappelle que chaque député qui pose des questions a cinq minutes et que, de toute évidence, le suivant ne reprend pas nécessairement le même sujet puisque chacun a pu relever un problème particulier qu'il juge important. Quel genre de travail pouvons-nous ainsi accomplir pour le compte des contribuables canadiens?

Le gouvernement veut obtenir l'autorisation de remettre un chèque en blanc à cette société d'État. Dans sa poussée expansionniste et socialisante, le gouvernement a oublié un détail: quelqu'un doit tôt ou tard payer pour toutes ces activités.

Expansion des exportations—Loi

Il est devenu commode de camoufler ces activités sous le manteau d'une société d'État. Ceux qui ont eu l'occasion d'assister à une audience portant sur l'abandon d'une ligne ferroviaire savent que les personnes touchées doivent faire face à des experts en finance, que ce soit le CN ou le CP. Il s'agit de gens qualifiés qui, livres en main, peuvent toujours produire un document en leur faveur. Ces gens à l'abri dans les sociétés d'État, quelle responsabilité ont-ils donc? Les personnes touchées s'en sont retournées, sachant très bien que la situation n'est pas juste, mais n'étant pas en mesure de le prouver. En tant que députés, il nous faut dire ici que nous sommes également sans recours.

Combien de fois la Chambre a-t-elle été saisie d'un crédit d'un dollar? Si le gouvernement n'essaie pas ainsi de dissimuler les faits, quel est son dessein? Au moins, il en saisit la Chambre de façon que nous puissions exprimer nos craintes dans certains cas. Que ferons-nous à propos des milliards de dollars gaspillés au profit des sociétés d'État, le gouvernement croyant que ce soit la seule façon de procéder?

J'ai entendu le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Lumley) vanter l'expansion que certaines exportations ont connue. Peut-être les exportations peuvent-elles prendre de l'expansion grâce à la recherche et au développement? Peut-être ne s'agit-il que de dissimulation de la part d'un gouvernement qui n'a pas de vraie politique? La responsabilité des sociétés d'État est une politique du PC. La presse, pour une fois, devrait admettre que nous avons effectivement des principes politiques à différents égards. En voilà un bon exemple.

M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est): Monsieur le Président, je vais participer au débat aujourd'hui non pas parce que c'est agréable mais à cause de l'importance du sujet. Je me demande parfois à quoi cela sert de s'obstiner à manifester une vive opposition à différentes mesures que le gouvernement nous propose. Lorsqu'un sujet est présenté, les décisions ont été généralement prises et elles sont irrévocables. Le gouvernement et ses partisans restent stoïques; ils écoutent parfois, et ils souhaitent que le débat soit terminé pour pouvoir poursuivre leur tâche et faire ce qu'ils veulent.

Si je prends la parole aujourd'hui, c'est pour appuyer officiellement les motions nos 3 et 5 qui sont actuellement à l'étude. Je crois qu'elles ont été bien expliquées et débattues par les députés de mon parti. Si le gouvernement était sensible à ce qui se dit, s'il écoutait et en tenait compte, nous en aurions déjà la preuve.

Je tiens toutefois à donner personnellement mon appui à ces motions proposées par mon collègue le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn). D'après certains, il n'y a plus rien à ajouter. Je tiens toutefois à signaler que j'appuie les motions avec enthousiasme et sans équivoque. Compte tenu de la nature du projet de loi à l'étude, il faut faire consigner au compte rendu les problèmes qui ont été soulevés et signalés avec acharnement pour expliquer les conséquences néfastes de telles initiatives; ces interventions prouvent par ailleurs que bien des députés s'opposent fermement à l'attitude du gouvernement.